

CONTACT

Centre de Loisirs des Hauts du Perche.

Place Louis Debray

61190 TOUROUVRE AU PERCHE

Direction : Mme Lagadec Delphine

Tel Bureau: 07 70 27 48 63

*Tel centre de loisirs: 02 33 34 52 61 uniquement les mercredis et les
vacances*

Mail : ej-tourouvre@cdchautsperche.fr



Fonctionnement du Centre de loisirs les mercredis

en période scolaire :

Le Centre de loisirs sera ouvert aux enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis de la période scolaire de 7h30 à 18h30 dans les locaux du centre de loisirs à Randonnai. Une garderie sera mise en place à Tourouvre de 7h30 à 9h00 (passage du bus) et de 17h15 (retour du bus) à 18h30. Un transport est mis en place, le midi uniquement, pour les enfants scolarisés à l'école d'Irai.

La Cantine:

La Communauté de Commune des Hauts du Perche propose aux familles un service de restauration au tarif de:

- 2,70 € le repas (lorsque ceux-ci sont réguliers)
- 5.00 € le repas (lorsque ceux-ci ne sont pas réservés à l'avance)

Attention: les prix de repas ne sont pas comptés dans les tarifs du Centre de loisirs.

Modalités d'inscription :

Pour inscrire vos enfants, des bulletins d'inscription vous seront distribués lors de chaque période et seront ensuite à remettre aux animateurs du centre de loisirs ou à envoyer par mail pour que l'inscription soit prise en compte. Le règlement est à effectuer dès réception du titre de recette au Trésor Public soit par chèque, par virement ou paiement en ligne.

En cas d'absence de l'enfant, l'annulation de la journée se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical ou en ayant prévenu la direction 48h à l'avance soit par mail ou par téléphone.

Les repas pris au centre de loisirs seront facturés avec les présences de vos enfants.

Les nouveaux tarifs applicables en 2020/2021

Familles de la CDC et hors CDC :

les tarifs du Centre de loisirs sont calculés selon le quotient familial.

QF en €	Moins de 300	De 300 à 700	De 700 à 1000	Plus de 1000
½ Journée	3.00 €	3.50 €	4.00 €	4.50 €
Journée	5.00 €	6.00 €	7.00 €	8.00 €

Document à fournir lors de la première inscription :

- Bulletin d'inscription renseigné.
- Fiche sanitaire dûment complétée.
- Photocopie du carnet de vaccination de l'enfant.
- Photocopie d'une attestation d'assurance.
- Numéro d'allocataire Caf ou Msa.



Tout dossier incomplet annulera l'inscription